



AMÉNAGEMENTS

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

Dans la continuité des programmes engagés dans le premier programme de renouvellement urbain, Annemasse Agglo et la Ville d'Annemasse se sont engagées, depuis janvier 2017, dans le second programme de renouvellement urbain qui devrait s'achever en 2031.

Publié le 31 mai 2022

Le réaménagement des quartiers Perrier - Livron - Château Rouge

Qu'est-ce que le NPNRU ?

Le NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) est un dispositif mis en place par l'État pour accompagner la transformation des quartiers prioritaires.

A Annemasse, il fait suite au PRU (Programme de Renouvellement Urbain) déjà porté par la Ville depuis 2009 et qui s'est achevé à l'automne 2018 avec la fin des travaux de réaménagement de Livron. Le NPNRU, mené sur la période 2017-2031, est cette fois le fruit d'une étroite collaboration entre les services de l'Agglo et de la Ville, et les bailleurs sociaux Haute-Savoie Habitat et Halpades. L'objectif est de positionner le quartier du Perrier-Livron-Château Rouge comme un quartier attractif de l'agglomération annemassienne.

En 2017 et 2018, les services de l'Agglomération, de la Ville, Haute-Savoie Habitat, Halpades et le Conseil Citoyen ont défini les opérations qui seront engagées à partir de 2019.

Pour un budget de plus de 80 000 000€, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain est financé à hauteur de 16% par l'ANRU, 15% par le groupe Action Logement, 5% par le Département Haute-Savoie, 25% par la Ville d'Annemasse et Annemasse Agglo, 34% par les bailleurs sociaux et des prêts de la Caisse des Dépôts.

Les objectifs du NPNRU

Les objectifs de ce programme sont de :

<https://annemasse.fr.t311.dev04.stratis.fr/mairie/grands-projets/nouveau-programme-national-de-renouvellement-urbain-npnru>

- › **valoriser la résidentielle du quartier** et retrouver la **mixité sociale** par la diversification de l'habitat, la qualité de ses espaces et sa perméabilité au reste de la ville et de l'agglomération ;
- › **engager la transition économique du quartier** en soutenant le développement économique et les créateurs d'entreprise ;
- › **conforter l'accès aux droits fondamentaux et aux services** en développant une offre de services médicaux et culturels sur le quartier à destination des habitants, ce afin de renforcer la mixité fonctionnelle et l'attractivité du quartier ;
- › **renforcer la nature en ville** et améliorer la performance énergétique et environnementale du quartier à travers le programme de maraîchage urbain et la requalification énergétique de nombreux bâtiments publics et logements.

Les projets du NPNRU

Le projet clé est celui de l'EcoQuartier de Château Rouge. L'idée est d'assurer la continuité urbaine entre le quartier du Perrier et le cœur d'agglomération à travers un quartier à l'urbanisme durable, qui prendra en compte l'aménagement de la place du Cirque.

Au programme également : l'aménagement de la plaine des sports du Perrier et de boucles urbaines sportives, la rénovation de la Maison Nelson Mandela, du Conservatoire de musique, de l'école et du gymnase des Hutins, la création d'une Maison de Santé pluridisciplinaire, d'un nouveau Tiers-Lieu - la Bulle -, d'un pôle de l'entrepreneuriat, d'un espace de coworking et de structures maraîchères urbaines, la sécurisation de l'avenue Charles de Gaulle, l'extension de la ligne de tram jusqu'au Perrier et la création d'un P+R à son terminus.

Certaines opérations comme la Bulle, la réhabilitation de l'école des Hutins et la sécurisation de l'avenue Charles de Gaulle sont déjà terminées.

La Maison de santé et la réhabilitation du Gymnase des Hutins sont en cours de travaux, la livraison de ces nouveaux équipements est prévue pour l'automne 2022.

La réhabilitation des logements et des espaces publics des quartiers Gauguin et Ferré fait également partie du NPNRU. Halpades a réalisé entre 2018 et 2021 la réhabilitation de 167 logements sociaux. C'est au tour de Haute-Savoie Habitat de rénover 372 logements. Les travaux ont commencé à l'été 2021 dans les logements du secteur Gauguin pour une période de 18 mois. Ils seront suivis fin 2022 par la réhabilitation des logements du secteur Ferré pour une même période. Les aménagements publics extérieurs seront réhabilités à la suite des travaux sur les logements.

- › *Travaux sur les logements* : isolation par l'extérieur, changement des menuiseries extérieures, remplacement des réseaux et des sanitaires, mise en sécurité électrique, réhabilitation des murs, sols et plafonds dans les pièces humides, désamiantage de la toiture et remplacement de la toiture...
- › *Travaux sur les espaces publics extérieurs* (suite aux phases de concertation avec les habitants) : solutionner les problèmes de déchets et de stationnement, travailler sur les cheminements, végétaliser l'espace public pour diminuer les îlots de chaleur, aménager des espaces récréatifs...



L'objectif : diminuer la consommation énergétique des logements d'environ 40% et atteindre le Label BBC rénovation 2009.

Pour plus d'informations sur les grands projets liés au NPNRU, consultez les pages :

[EcoQuartier de Château Rouge](#)

[Maison de Santé Pluridisciplinaire](#)

<https://annemasse.fr.t311.dev04.stratis.fr/mairie/grands-projets/nouveau-programme-national-de-renouvellement-urbain-npnru>



La **Maison du Projet**, située dans la Maison Nelson Mandela, 2 place Jean Jaurès, est ouverte à tous les habitants souhaitant découvrir le programme et participer à sa mise en oeuvre.

Le NPNRU en chiffres

- **1 EcoQuartier** créé sur le secteur de Château Rouge
- **140 logements locatifs sociaux démolis** sur Château Rouge
- **140 logements locatifs sociaux reconstruits** sur l'agglomération
- **539 logements locatifs sociaux rénovés** sur les secteurs Ferré et Gauguin
- **4 nouveaux équipements** ouverts sur le quartier : La Bulle, une Maison de Santé Pluridisciplinaire, un pôle de l'entrepreneuriat, un espace de coworking.
- **1 plaine des sports** aménagée
- **2 boucles urbaines sportives** créées
- **4 équipements publics rénovés** : le groupe scolaire et le gymnase des Hutins, le conservatoire de musique et la Maison Nelson Mandela
- **4000 m² de maraîchage biologique aménagés sur 3 sites** : pour renforcer la place de la nature en ville, sensibiliser et créer du lien autour de cette activité. Une étude pour la réalisation d'une serre hors-sol à côté du Gymnase Robert Sallaz a été conduite par la Ville d'Annemasse.



La concertation au cœur du NPNRU

Près de 7000 Annemassiens sont impactés par les projets entrepris sur ces quartiers de la ville. Réaliser cette démarche en concertation avec les habitants est donc un axe important du projet.

Des concertations publiques sont menées tout au long du projet sur les opérations clés et des points d'avancement réguliers du programme sont organisés avec la participation du Conseil Citoyen du Perrier.

Plusieurs opérations font l'objet d'une concertation dans la première phase du programme :

- l'aménagement des espaces publics de l'EcoQuartier de Château Rouge,
- l'aménagement de la plaine des sports du Perrier et des boucles urbaines sportives,
- les opérations d'aménagement des espaces publics et de réhabilitations des logements locatifs sociaux sur les îlots Gauguin et Ferré.

Lors de la phase de protocole, les habitants ont par ailleurs été associés à la réalisation du Tiers-Lieu à travers 4 ateliers. Ils ont ainsi pu s'impliquer et faire des propositions sur les horaires d'ouverture, les activités qui y seront proposées, le choix des couleurs du lieu ou encore le choix du nom : la Bulle.

La démolition des barres de Château Rouge nécessite le relogement préalable de 140 foyers sur Annemasse et son agglomération. Cette opération délicate se déroule sur le long terme pour satisfaire les demandes personnes à reloger, et permettre un parcours résidentiel positif : la plupart du temps dans un relogement neuf ou de moins de 5 ans. Afin d'accompagner au mieux les habitants dans cette phase transitoire, des « Goûters du relogement » sont organisés deux fois par an au pied des immeubles. Ces moments conviviaux permettent aux habitants d'échanger avec les bailleurs sociaux, les services de la Ville et de L'Agglo sur les conditions de leur relogement et leurs attentes.



Atelier de concertation pour la Bulle



Exposition "Château Rouge"

Le projet mémoire

Pour accompagner les habitants dans ces changements urbains d'ampleur, des projets socio-culturels et participatifs visent à collecter la mémoire et mettre en valeur les habitants tout au long du programme.

La Ville d'Annemasse, Annemasse Agglo et le Conseil d'Architecte, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ont à coeur de mettre en avant et célébrer la mémoire du quartier de Château Rouge par plusieurs initiatives artistiques co-créées par les habitants du quartier.

L'exposition « Château Rouge, Mémoires d'un quartier avant disparition programmée » est à découvrir à l'entrée du parc Montessuit.

Le CAUE Haute-Savoie a accompagné des élèves du lycée Jean Monnet et des Glières et des enfants du Perrier pour parcourir le quartier et en saisir l'instant. Avec justesse et affection, photographies et illustrations mettent à l'honneur la réalité du quartier tel que nous le connaissons, en amont de sa transformation prévue avec la création d'un nouvel écoquartier.

Le court métrage « Mémoire de Château Rouge » de Florian Geyer à découvrir en intégralité [ici](#) 

<https://annemasse.fr.t311.dev04.stratis.fr/mairie/grands-projets/nouveau-programme-national-de-renouvellement-urbain-npru>

« Ce sont les gens qui font la vie dans les quartiers » et qui en portent la mémoire : partant de ce principe, le réalisateur Florian Geyer a donné la parole à plusieurs générations d'habitants du quartier de Château Rouge. Le résultat est un court métrage sensible qui a su capturer l'identité de ce quartier historique, avec une grande humanité.

L'insertion sur les chantiers

L'insertion vers l'emploi est un objectif transversal du NPNRU : sur chaque chantier, des heures de travail sont ainsi fléchées pour des publics éloignés de l'emploi et résidents en quartier prioritaire. Près de 40 000h de travail sont ainsi destinées à ces publics tout au long du programme. Si vous êtes intéressés par ce dispositif, contactez le facilitateur : Innovalles - 06 21 16 93 14 ou sur mlassale@innovales.org

Les publics en insertion sont composés de demandeurs d'emploi de longue durée (> 12 mois), demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, allocataires du R.S.A, ASS ou AAH, travailleurs handicapés, travailleurs en alternance, les jeunes de faible niveau de qualification ou sans expérience professionnelle et les personnes prises en charge dans les dispositifs d'insertion par l'activité économique (IAE).

Un projet multi-partenarial

Le nouveau programme de renouvellement urbain est mis en oeuvre grâce au concours de multiples partenaires.



CONTACT



ANNUAIRE DE L'AGGLOMÉRATION

Maison du Projet

☎ 04 50 95 57 75

✉ Courriel

[i Voir la fiche](#)

Le Perrier, un quartier en mouvement !

Cliquez sur les puces pour en savoir plus.

Your browser
does not
support the
video tag.



MAIRIE D'ANNEMASSE
BP 530
74107 Annemasse cedex

HORAIRES :
Du Lundi au Vendredi :
9h > 12h & 13h30 > 17h